



ANNEXE au 31 décembre 2016

Compte de Résultat

— —

CHARGES

Assurances

Ce poste concerne des primes pour des assurances en Responsabilité civile.

Honoraires

Il s'agit principalement d'honoraires d'avocat dans le cadre de procédures judiciaires engagées par la CNES pour la défense des éducateurs sportifs pour un montant de 8500€.

Déplacements et Missions / Représentation

Il s'agit des dépenses liées aux déplacements pour des réunions, commissions, Assemblée générale, rencontres avec les salariés et enseignants, rencontres avec des Parlementaires ou élus pour un montant de 1841€.

Services bancaires

Frais bancaires habituels de gestion de compte pour 73,20€.

Frais postaux

Ce poste regroupe les frais postaux, de téléphone et d'internet. Il a sensiblement augmenté en raison d'actions menées pour les élections TPE.

Salaires

Un 1/2 poste a pu être relancé malgré la suppression du FADP pour la CNES. Une aide a pu être obtenue sous forme de contrat aidé. Le montant du salaire annuel est de 8487€.

Charges sociales dont Urssaf

Charges sociales liées au 1/2 poste pour un montant de 1926€.

PRODUITS

Subventions

L'aide obtenue en contrat aidé fut d'un montant de 8041 € pour un demi-poste.

Cotisations

Les cotisations habituelles annuelles ont nettement augmenté, et s'élevant à 5942 €.